

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

Avis CSRPN n°2024-12-01

Séance du 13 décembre 2024

Avis du CSRPN de Normandie,
Conseil scientifique de la réserve naturelle nationale de la mare de Vauville

Évaluation à mi-parcours du Plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la Mare de Vauville

Présentation du dossier

La présentation conduite par la conservatrice devant la commission espaces protégés du CSRPN le 15 novembre 2024 porte sur l'évaluation intermédiaire du plan de gestion 2018-2027 de la réserve naturelle nationale de la mare de Vauville.

Il est rappelé que les trois enjeux identifiés dans le plan de gestion reprennent les 3 fonctionnalités écologiques de la réserve, à savoir :

Enjeu 1 – la zone humide dulçaquicole

Enjeu 2a – le cordon dunaire

Enjeu 2b – les milieux humides dunaires

*** Évaluation de l'objectif à long terme 1 associé à l'enjeu 1 : « Maintenir les habitats et les espèces caractéristiques des eaux douces arrières littorales à l'échelle du massif dunaire »**

La surface occupée par les saulaies est en augmentation alors que le plan de gestion vise à leur maintien. La conservatrice sollicite donc le conseil sur les actions à mener.

60 % des opérations prévues dans le plan de gestion ont été réalisées à mi-parcours avec un bon état de la flore patrimoniale et l'apparition de nouvelles espèces d'oiseaux d'eau nicheuses. L'augmentation des populations d'oiseaux d'eau hivernants est constatée de manière globale sur une période de 20ans mais est à contraster avec la diminution sur les 10 dernières années des effectifs en lien avec les sécheresses. Il n'y a pas de preuve de reproduction de la rainette arboricole depuis 2022.

Trois indicateurs d'état ont été ajoutés et feront donc l'objet d'un suivi pour les prochaines années de gestion : la population de vipère péliade (espèce en régression, sensible au changement climatique et se concentrant aux abords des zones humides), la dynamique du peuplement de tritons et la population du triton crêté.

Il est proposé dans la seconde partie du plan de gestion de lancer le projet d'extension de la réserve.

Secrétariat du CSRPN : DREAL Normandie

Cité administrative 76100 Rouen

tél : +33276000724 – <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr>

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

*** Évaluation de l'objectif à long terme 2a associé à l'enjeu 2 : «Maintenir la diversité et la fonctionnalité des habitats dunaires à forte valeur patrimoniale (à travers les espèces caractéristiques faune et flore) »**

L'opération CS8 prévoyait des suivis d'invertébrés comme indicateurs du recul du trait de côte pour évaluer la fonctionnalité des habitats. Cependant, compte tenu du manque de connaissances sur les taxons présents sur le site, il est proposé de remplacer cette action par la suivante « amélioration des connaissances sur les taxons présents, orientation des protocoles et définition des espèces indicatrices. »

Concernant la fréquentation, elle est en hausse depuis 2018 sur le site, avec une augmentation des infractions constatées. Une étude d'ancrage territorial a été réalisée en 2023-2024.

Au sujet de la dynamique de la dune grise, seulement 8.7 % des habitats sont en bon état de conservation sur la réserve. Dans les enclos, 51.75 % des habitats sont en mauvais état. Cette dégradation pourrait être due à l'utilisation hétérogène de l'enclos par le pâturage. De même, sur les secteurs de fauches, 66 % des habitats de dunes grises sont en mauvais état. La conservatrice sollicite le conseil scientifique pour identifier les actions à mener sur l'adaptation de la gestion par pâturage et par fauche exportatrice.

74,6 % des opérations de l'objectif à long terme 2a ont été réalisées à mi-parcours. Concernant les indicateurs d'état, il est à noter une régression de la surface des pelouses dunaires et de la surface occupée par la végétation de haut de plage. Pour la dune blanche, seulement 2,4 % des habitats sont en bon état. Une dynamique de fermeture des habitats de dune grise est actuellement constatée. Un lien est fait avec les perturbations liées aussi aux alternances de période de sécheresse et d'inondation.

*** Évaluation de l'objectif à long terme 2b associé à l'enjeu 3 : « Maintenir des séries dynamiques de dépressions dunaires, notamment pour la reproduction des amphibiens »**

Dans le but de mieux interpréter les flux migratoires et d'améliorer les connaissances sur les habitats utilisés par les tritons au cours de l'hiver, il est proposé d'ajouter une action sur la réalisation d'un rapport bibliographique en partenariat avec une université.

Au bilan, l'état de la population des amphibiens est qualifié de bon. La conservatrice propose de mettre en place un suivi spécifique sur le pélodyte ponctué et le crapaud calamite pour évaluer la vitesse de colonisation des nouvelles dépressions. Deux autres indicateurs seront ajoutés à ce suivi pour regarder l'état des milieux humides dunaires : un portant sur le nombre de dépressions dunaires et un autre sur le suivi des végétations à Characées. Les indicateurs relatifs à la flore patrimoniale et la qualité physique des eaux sont également bons. En revanche, seulement 23,5 % des habitats des prairies humides sont en bon état de conservation, avec l'apparition d'espèces nitrophiles.

Sur les 3 objectifs à long terme, afin de mieux évaluer la fonctionnalité et l'état de conservation des habitats de la mare, de la dune grise et des dépressions dunaires, il est proposé d'ajouter une action sur la réalisation d'un état des lieux des invertébrés à enjeux en réalisant des suivis spécifiques.

Enfin, pour le facteur clé de réussite de la gestion pérenne de la réserve naturelle nationale, 85 % des opérations ont été réalisées à mi-parcours.

Secrétariat du CSRPN : DREAL Normandie

Cité administrative 76100 Rouen

[tél : +33276000724 – http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

Avis du CSRPN de Normandie

Le conseil émet un avis favorable sur l'évaluation intermédiaire de la gestion mise en œuvre par le Groupe ornithologique normand sur la période 2018-2024.

Le conseil scientifique félicite le travail de la conservatrice pour l'élaboration de cette évaluation intermédiaire pour laquelle les indicateurs de pressions et d'état sont bien renseignés.

Concernant l'objectif à long terme n°1, le conseil scientifique suggère d'ajouter la Rainette arboricole en indicateur de l'état de la mare (nombre de jeunes observés) afin de documenter et rechercher les causes de la diminution des effectifs de cette espèce.

A propos de l'état de conservation des habitats dunaires, le conseil soulève que les retombées atmosphériques d'azote peuvent être une source d'eutrophisation des habitats dunaires, favorisant la colonisation des habitats de dunes grises par des espèces nitrophiles (poacées). Les alternances d'évènements extrêmes (sécheresse et inondation) ne sont pas nécessairement l'unique source d'explication du mauvais état de conservation des dunes.

Il est également suggéré d'observer l'état de conservation sur l'ensemble du massif dunaire du site Natura 2000 (ZSC Massif dunaire de Héauville à Vauville). Cela permettrait d'avoir une vision plus globale sur l'état de conservation et l'évolution des habitats dunaires et de relativiser l'état de conservation observé sur la réserve.

Le conseil note également que la définition actuelle du bon état de conservation repose sur des dunes très jeunes. Il est possible que la définition du bon état de référence de la dune stabilisée soit faussée.

En réponse aux sollicitations de la conservatrice, le conseil scientifique recommande :

- pour les travaux de fauche et d'exportation sur les dunes : de ne plus recourir aux pratiques de fauche des secteurs de prairies dunaires, à l'exception du sud de l'enclos où la dynamique de fermeture est importante ;
- pour le pâturage : de changer de méthode en expérimentant le pâturage extensif avec des équidés ; (poneys Shetland) . Un protocole devra être défini au préalable pour cette action de gestion.

Les fiches actions sur la fauche (IP4) et le pâturage (IP3) devront être modifiées par la conservatrice et transmises aux membres du comité consultatif pour validation.

- pour les saulaies : de ne pas intervenir pour le moment afin de limiter l'expansion des saulaies. Le rôle écologique des saulaies est peu connu. La seconde partie du plan de gestion se concentrera sur l'acquisition de données naturalistes relatives à l'utilisation de la saulaie par les amphibiens et le diagnostic de groupes entomologiques, bryophytes et lichens sur cet habitat. Un point d'étude portera également sur le rôle fonctionnel de la saulaie au regard des effets microclimatiques induit sur les espèces.

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

En conclusion, le conseil valide la pertinence des objectifs à long terme et leur déclinaison opérationnelle telle que présentée par le gestionnaire pour la poursuite de la gestion de la réserve naturelle nationale de la mare de Vauville.

Conformément à l'article R. 411-25 du Code de l'Environnement, le présent avis est transmis à Monsieur le Préfet de la région Normandie et à Monsieur le Président du Conseil Régional et sera publié sur le site de la DREAL au titre du porter à connaissance des travaux du conseil.

Le président du CSRPN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Lecomte', with a horizontal line underneath.

Thierry LECOMTE